

# Retraites 2023 : une réforme impopulaire est-elle forcément illégitime ?

Par **Mathieu Laurent**, le 20/3/2023 à 03h48

Deux motions de censure engageant la responsabilité de la première ministre Élisabeth Borne sont examinées ce lundi 20 mars à l'Assemblée nationale. Ces derniers jours, l'argument du large rejet de la réforme des retraites dans l'opinion a été brandi par les oppositions et les syndicats. Cela suffisait-il à ôter toute légitimité au texte ?



« Le sujet, c'est de savoir si cette réforme est d'intérêt général et si dans quelques années, on considèrera qu'on a bien fait et géré en bon père de famille », plaidait, mercredi 15 mars sur LCP, le député Renaissance de Saône-et-Loire, Louis Margueritte, pour défendre la réforme des retraites. C'est l'un des principaux arguments du gouvernement : la réforme, quoique difficile, est indispensable. Autre argument manié par Élisabeth Borne le même jour : celui de la légitimité des institutions, remis en cause selon elle par la gauche sénatoriale qui lui oppose sans cesse la légitimité de la rue.

## **EN DIRECT - Réforme des retraites 2023 : suivez le vote sur les motions de censure**

Une réforme impopulaire est-elle forcément **illégitime** ? Il existe des similitudes entre la situation actuelle et les précédentes réformes des retraites : en 2010, Éric Woerth annonce son intention de fixer l'âge légal de départ à 62 ans, alors que la proposition ne figurait pas dans le programme du candidat Sarkozy en 2007. L'opposition est virulente, les manifestations répétées et fournies. La droite perdra certes la présidentielle

suiivante, mais sans voir sa « légitimité » aussi contestée qu'actuellement. Et la gauche, une fois revenue au pouvoir, ne remet pas en cause cette réforme.

La rupture avec les syndicats, « un péché originel »

« *Dans un État de droit, est légitime ce qui est légal* », rappelle Benjamin Morel, maître de conférences en droit public à l'université Panthéon-Assas. « *Il ne s'agit pas de mettre un signe d'égalité entre démocratie institutionnelle et démocratie sociale. Le dernier mot doit rester aux institutions, sinon on est dans l'anarchie* », abonde l'historien Jean Garrigues. D'autant qu'en l'occurrence, le président de la République comme la majorité relative à l'Assemblée nationale ont été élus en portant ce projet de réforme dans leur programme.

**Réforme des retraites 2023 : une motion de censure peut-elle faire tomber le gouvernement ?**

Cependant, « *le deuxième volet de la légitimité, c'est aussi l'adhésion* », complète Benjamin Morel. Or, celle-ci fait défaut avec un « *gouvernement minoritaire et impopulaire* », ce qui différencie la situation actuelle de **celle de 2010**. De plus, « *en France, la légitimité institutionnelle ne suffit pas* », observe Jean Garrigues, selon qui, dans l'inconscient politique français hérité de la Révolution, « *toute réforme doit s'appuyer sur un assentiment des citoyens* ».

Dans la crise actuelle, au-delà du fait d'aller à rebours d'une partie de l'opinion, c'est l'opposition des corps intermédiaires qui est en cause. « *Le péché originel de cette réforme est l'absence de lien avec la CFDT* », estime Jean Garrigues, qui rappelle que « *le lien n'avait jamais été rompu* » entre l'exécutif et le syndicat réformiste, en 1995 et après.

**Réforme des retraites : dix mois qui ont abîmé le dialogue social**

« *Nous payons trente ans de "droit dans ses bottes"* », estime Benjamin Morel, en référence à la formule employée en 1995 par Alain Juppé pour afficher sa volonté de maintenir sa réforme. « *En décidant qu'il est très vertueux de ne pas céder, les différents gouvernements se sont inscrits dans une logique mortifère* », déplore-t-il. Les syndicats « *ont volé de défaite en défaite* » : ce qui les a fragilisés, jusqu'à ce que se pose la question de leur utilité, ouvrant ainsi la voie à la crise des gilets jaunes.

« *La frustration démocratique va être très forte après cet épisode* »

« *La frustration démocratique va être très forte après cet épisode* », avertit-il, pronostiquant qu'une partie de l'opinion « *risque de définitivement tourner le dos au jeu politique, ou que certains pourraient vouloir essayer "autre chose"* ».

Dans une note consacrée aux « *lendemain politiques d'une réforme contestée* » publiée le 15 mars, les chercheurs Bruno Palier et Paulus Wagner estiment, eux, que la réforme des retraites « *ne peut qu'alimenter la dynamique du RN* ». Car les « *classes moyennes peu qualifiées* » seront les premières touchées. Or, ces catégories ont déjà « *le sentiment d'être les grands perdants des mutations économiques* » et « *constituent le premier réservoir de vote pour les partis populistes de droite radicale* ».

**Réforme des retraites : derrière la détermination, l'amertume et l'inquiétude des manifestants**

« *Dès le départ, la réforme des retraites aurait pu être légitimée par une concertation d'ensemble sur le travail* », regrette Jean Garrigues. Le gouvernement a certes annoncé une future loi afin de répondre au mal-être qui s'exprime dans le monde du travail, mais « *c'est trop tard, le mal est fait* », selon l'historien, qui redoute une « *véritable coupure entre les acteurs politiques et les citoyens* ».

Mathieu Laurent